

«La Chambre est d'avis que le gouvernement songe à porter l'âge des électeurs, en vertu de la loi électorale du Canada, de l'âge minimum actuel de vingt et un ans à dix-huit ans», inscrit au nom du député de Prince (M. MacDonald) comme avis de motion n° 24, au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soient considérés comme ayant été retirés et que le comité permanent des privilèges et élections soit autorisé à en étudier les dispositions et à en faire rapport.

(2) Que les ordres de la Chambre concernant les bills suivants, savoir:

a) Deuxième lecture du Bill C-26, loi modifiant la loi électorale du Canada (Âge des votants), ordre n° 12 inscrit au nom du député de Springfield au *Feuilleton* d'aujourd'hui;

b) Deuxième lecture du Bill C-101, loi modifiant la loi électorale du Canada (Votants et candidats de dix-huit ans), ordre n° 85 inscrit au nom du député de Vancouver-Burrard (M. Basford) au *Feuilleton* d'aujourd'hui;

c) Deuxième lecture du Bill C-172, loi modifiant la loi électorale du Canada (Qualités requises des votants et des candidats), ordre n° 138 inscrit au nom du député de Chapeau (M. Laprise) au *Feuilleton* d'aujourd'hui;

d) Suite du débat sur la motion de M. Reid portant deuxième lecture du Bill C-12, loi modifiant la loi électorale du Canada (Âge des votants), ordre n° 148 inscrit au nom du député de Kenora-Rainy River (M. Reid) au *Feuilleton* d'aujourd'hui;

e) Suite du débat sur la motion de M. MacDonald (Prince) portant deuxième lecture du Bill C-14, loi modifiant la loi électorale du Canada (Âge des votants), ordre n° 155 inscrit au nom du député de Prince au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soient considérés comme étant rayés du *Feuilleton* et que le sujet desdits bills soit déferé au comité permanent des privilèges et élections.

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député? Est-il bien entendu qu'une fois ces renvois faits, le comité se réunira pour les examiner?

**M. McNulty:** C'est bien là l'entente.

(La motion est adoptée.)

## LES NATIONS UNIES

### L'UNIFORMISATION DES EXPRESSIONS ET TOURS DE PHRASE SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

**M. S. Perry Ryan (Spadina)** propose:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait examiner l'opportunité de prendre l'initiative aux Nations Unies en vue de la formation d'un comité qui, avec l'accord des pays participants, uniformiserait et internationaliserait tous les nouveaux vocables, expressions et tours de phrase de caractère scientifique ou technique, et reverrait les anciens termes scientifiques et autres susceptibles de se réduire à un seul mot dans toutes les langues, afin de favoriser la compréhension internationale et de faciliter les communications entre les pays.

—Monsieur l'Orateur, il y a tant de grands mots dans cette motion que je veux la répéter

lentement pour la faire comprendre. Les circonstances l'exigent. Voici ma motion:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait examiner l'opportunité de prendre l'initiative aux Nations Unies en vue de la formation d'un comité qui, avec l'accord des pays participants, uniformiserait et internationaliserait tous les nouveaux vocables, expressions et tours de phrase de caractère scientifique ou technique, et reverrait les anciens termes scientifiques et autres susceptibles de se réduire à un seul mot dans toutes les langues, afin de favoriser la compréhension internationale et de faciliter les communications entre les pays.

Je dirai que cette initiative est pertinente au Canada, pays qui, en réalité, possède des langues et des cultures multiples. Pour s'en convaincre, une personne n'a qu'à circuler dans ma circonscription de Spadina, située dans le Toronto métropolitain. Je dis que cette initiative concourra à simplifier la compréhension internationale, non seulement entre pays, mais entre individus de nationalités diverses.

Je dis que tous les nouveaux termes scientifiques devraient s'épeler et se prononcer de la même façon dans toutes les langues du monde, du moins dans le monde des Nations Unies. On a dit que plus de 90 p. 100 de tous les hommes de science de tous les temps appartiennent à notre époque et œuvrent dans le monde d'aujourd'hui. Il est donc évident, vu la concentration de la puissance intellectuelle dans le domaine de la découverte, que le rythme de la découverte et du changement s'accroîtra régulièrement et rapidement, ce qui entraînera concurrence, et par voie de conséquence, une énorme expansion de notre vocabulaire technique.

Si, dans chaque langue, on crée et utilise de nouvelles expressions différentes, le babélisme qui règne dans le monde s'intensifiera au détriment de tous à moins qu'on ne remédie à la situation. Je prétends qu'il faut s'attaquer à ce problème et sans tarder. La meilleure façon, ce serait par l'intermédiaire des Nations Unies, où il faudrait, à mon avis, établir un comité qui se chargerait de déterminer, pour chaque nouveau terme, le mot le plus facile à écrire et à prononcer dans la plupart des langues. Ce vocable deviendrait le mot type à mettre en usage dans tous les pays. Ainsi le vocabulaire scientifique deviendrait vite universel.

Il y aurait lieu de solliciter le concours des sociétés scientifiques, dont l'appui s'imposerait et se révélerait très utile. Chaque société pourrait former un comité dont feraient partie des polyglottes chargés d'examiner toutes les nouvelles expressions et de choisir celles